

ANGERS 21

Toutes les cultures pour tous

> les cultures >> les services >> l'emploi >> l'environnement >> la jeunesse >>

les cultures

les services

l'emploi

l'environnement

la jeunesse

OUVERTURE

•Amphithéa

ANGERS EXPO CONGRÈS

DOSSIER DE PRESSE



Un nouvel AMPHITÉA en 2009

L'année 2008 a été marquée par un important chantier pour la salle Amphitéa : plus de 6,4 millions d'euros HT, financés par la Ville d'Angers, pour améliorer l'accueil, le confort et l'acoustique. Les travaux se sont déroulés de mai à décembre 2008.



Depuis sa création en 1991, la salle de concert du parc des expositions d'Angers était la seule des Pays de la Loire capable d'accueillir, avec ses 7 500 places, les grands spectacles populaires et les stars internationales en tournée. En 2007, la donne a changé. Le Zénith de Nantes a ouvert ses portes avec ses 8 500 places en jauge maximale. L'objectif d'Angers est de faire en sorte que les équipements des villes de l'Ouest travaillent en collaboration et non pas en concurrence. La spécificité d'Amphitéa est d'être une salle multi usages capable d'accueillir à la fois, grâce à sa modularité, des concerts d'envergure et les spectacles qui font l'actualité, tout en restant un lieu privilégié d'accueil de salons, de congrès et d'événements locaux, nationaux ou à dimension internationale.

De meilleures conditions d'accueil

C'est dans cette optique que la Ville et la société d'économie mixte Angers-Expo-Congrès ont mené d'importants travaux. Le dossier de rénovation a été confié à l'architecte angevin Frédéric Rolland, concepteur initial de la salle Amphitéa. Sans toucher à la structure, les améliorations portent, tant pour les artistes que pour le public, sur l'accueil, le confort et l'acoustique.

À l'extérieur, un hall supplémentaire de 800 m², de forme circulaire et totalement vitré, offre une façade moderne et accueillante. Il est couvert d'une toiture plane monopente se terminant par une casquette. Ce magnifique hall, signal architectural fort, doté notamment d'une grande banque d'accueil, constitue désormais la nouvelle entrée de la salle.



À l'intérieur, l'aménagement a été totalement revu afin d'améliorer le confort visuel et acoustique des spectateurs. Un nouveau système de gradins, structure métallique et sièges en bois, plus confortable, a été installé. Adaptables à huit jauges possibles de 1 500 à 7 500 places toutes face à la scène, ce qui est une nouveauté par rapport à l'ancienne salle, ces nouveaux gradins seront très appréciés par les spectateurs.

Les travaux ont également permis d'adapter la salle et la machinerie de scène aux nouvelles exigences des organisateurs de spectacles : accroches plus performantes grâce à deux poutres supplémentaires, possibilités variées de pendrillonages, augmentation de la puissance électrique, amélioration de l'acoustique.

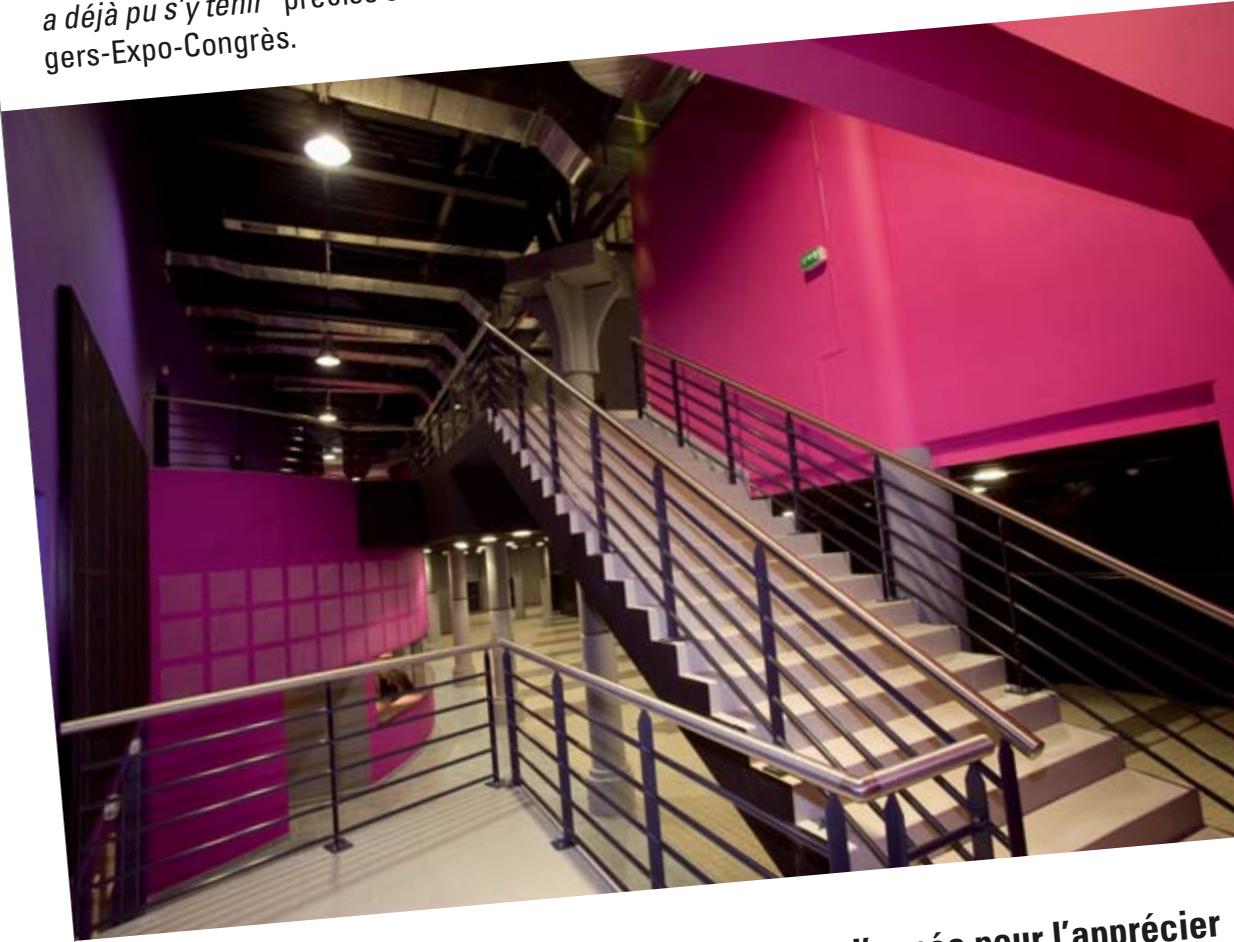


"Les simples jeux de lumière ont laissé place aux nouvelles technologies, aux projections sur grand écran et aux effets spéciaux", fait remarquer Christian Groll, directeur d'Angers-Expo-Congrès. Un nouvel emplacement de régie est également installé en gradins.



Concernant les artistes, les anciennes loges ont laissé place à un nouvel accueil plus spacieux et plus confortable (2 loges individuelles de 59 et 40 m² tout confort avec salle de bains privative, espace maquillage et éclairage naturel). Trois loges collectives de 44 m² chacune pour les musiciens, danseurs ou choristes complètent le dispositif. Des espaces ont aussi été aménagés pour l'accueil des impresarios, producteurs...

Parallèlement, l'équipement a été remis aux normes : réseaux, accès pour la sécurité incendie, désenfumage. Un effort tout particulier a été porté sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite tandis que divers aménagements ont été réalisés dans le hall : vestiaires, sanitaires... "Le démarrage des travaux s'est fait au début du mois de mai, à peine la foire-exposition terminée afin de ne pas pénaliser l'activité économique du site. Après huit mois de travaux, la livraison du bâtiment a été effectuée dans les temps impartis et une première manifestation, le SIVAL a déjà pu s'y tenir" précise Jean-Claude Bachelot, adjoint au maire d'Angers et président d'Angers-Expo-Congrès.



Une semaine pour redécouvrir Amphithéâtre, toute l'année pour l'apprécier

L'inauguration officielle est programmée le vendredi 27 février à 18 h. Deux journées portes ouvertes gratuites sont proposées au public le samedi 28 février, de 14 h à 18 h et le dimanche 1^{er} Mars, de 11 h à 18 h. Chacun pourra alors visiter l'ensemble de la nouvelle salle Amphithéâtre, en particulier ce que le public ne voit jamais comme les loges d'artistes ou les éléments techniques d'une salle pouvant désormais accueillir dans les meilleures conditions tout type de concerts.

La rentrée musicale sera elle assurée le 6 mars à 21 h par un concert électro rock « Ice Party » avec plusieurs groupes dont les angevins Zenzile.

Les concerts s'enchaîneront tout le week-end avec 2 artistes de renommée internationale : Benabar le samedi 7 à 20 h et Francis Cabrel le dimanche 8 à 18 h. (lieux de location habituels).

De nombreux autres rendez-vous sont programmés au long de l'année 2009. Ces manifestations permettront d'apprécier toutes les nouveautés du site et de souligner encore une fois, si besoin était, la grande modularité et souplesse d'utilisation du nouvel Amphithéâtre.



CONTACT PRESSE

VILLE D'ANGERS

Corine Busson-Benhammou
Tél. : 02 41 05 40 33
corine.busson-benhammou@ville.angers.fr



www.angers.fr

> PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

Amélioration des conditions d'accueil du public en version salons et spectacles

- Création d'un nouveau hall d'accueil
- Amélioration de la visibilité, du confort et de l'acoustique
- Amélioration des conditions d'accroches et accessibilité des spectacles
- Nouvelles loges
- Mise en conformité des installations techniques

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Ville d'Angers, Direction des Bâtiments

EXPLOITANT : Parc des expositions d'Angers

MAÎTRISE D'ŒUVRE : > S.E.L.A.S. Frédéric ROLLAND Angers

> OPC : Cabinet P. Gousset SAS Angers

> BET Structure : ITC Angers

> BET Fluides : NOBLE Ingénierie Angers

> BET Scénographie : AS2E Chatillon

> BET Acoustique : DB Acoustic Angers

> Bureau de contrôle : SOCOTEC Angers

> SPS : St-Sylvain d'Anjou

LOT 1 : DÉCONSTRUCTION

■ C.DEC : Bain-de-Bretagne

■ Baumard : Le Voide

■ Boisseau SAS : Botz en Mauges

LOT 2 : GROS ŒUVRE

■ Anjou Maçonnerie : St Sylvain d'Anjou

LOT 3 : CHARPENTE MÉTALLIQUE

■ Barbot : Descartes



www.angers.fr

LOT 4 : ÉTANCHÉITÉ, BARDAGE

■ BMTI : Beaucouzé

LOT 5 : MENUISERIES, ALUMINIUM

■ Miroiteries de l'Ouest : St-Barthélemy d'Anjou



LOT 6 : MÉTALLERIE

■ Adrion : Mazé

LOT 7 : CLOISONS, FAUX PLAFONDS

■ PIM : Le Lavandou

LOT 8 : MENUISERIES, BOIS

■ Ouest Bois 49 : St Clément de la Place

LOT 9 : SOLS SCELLÉS, FAÏENCE

■ Maleinge : St-Pierre-Montlimart

LOT 10 : PEINTURE, SOLS MINCES

■ Marsac : St-Barthélemy d'Anjou

LOT 11 : ASCENSEURS

■ Thyseen Krupp Ascenseurs : St-Barthélemy d'Anjou

LOTS 12 ET 13 : CHAUFFAGE, VENTILATION, PLOMBERIE, SANITAIRES

■ SIPECT : Beaucouzé

■ SPIE : Angers

LOT 14 : ÉLECTRICITÉ

■ SPIE : Angers

■ Juret : Angers

LOT 15 : GRADINS TÉLESCOPIQUES

■ JEZET : Overpelt (Belgique)

■ SEATING : Courcelles

LOT 16 : MACHINERIE SCÉNIQUE

■ 3D Maussion : Guimaeac

